



Interview de François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France

« On peut espérer pour 2016 une croissance légèrement supérieure à celle de 2015 »

Paris Normandie – 25 février 2016

Quelle est la raison de votre venue à Rouen ?

François Villeroy de Galhau. « Je tiens beaucoup à être présent dans les services régionaux de la Banque de France, pour suivre ses missions, et notamment ses services économiques sur le terrain. La Banque de France, c'est un peu plus de 12 000 personnes, et près de 300 en Normandie, qui rendent des services quotidiens aux ménages et aux entreprises. Du côté des ménages, ce sont les procédures de traitement du surendettement, et le droit au compte pour toute personne qui n'a pas pu ouvrir un compte auprès d'une banque. L'an dernier, nous avons permis en France l'ouverture de plus de 60 000 comptes. Du côté des PME et des TPE, c'est la médiation du crédit et la cotation des entreprises qui leur permettent d'avoir accès plus facilement aux financements bancaires... Je rencontre à Rouen les équipes de la Banque de France, mais aussi les élus, des chefs d'entreprise, des représentants des banques ».

Le nouveau découpage des régions change-t-il quelque chose pour la Banque de France ?

« Nous avons décidé de nous organiser le plus rapidement possible, selon les treize nouvelles régions. S'agissant de la Normandie - et c'est une autre raison de ma venue -, Jean-Christophe Ehrhardt, jusque-là directeur pour la Haute-Normandie, prend la direction de la région Alsace-Champagne-Ardenne Lorraine, basée à Strasbourg ; et Marc Lanteri, directeur pour la Basse-Normandie, prend la direction de la Banque de France Normandie et sera basé à Rouen. En Normandie, nous maintenons dix implantations géographiques de la Banque de France ».

Avec toujours les mêmes missions ?

« En effet, et elles sont au nombre de trois. Il y a la stratégie monétaire : nous sommes partie prenante de l'Eurosystème avec la Banque centrale européenne à Francfort. C'est nous qui mettons en œuvre la politique monétaire pour la France. La deuxième mission, c'est la stabilité financière, et notamment la surveillance des banques et des compagnies d'assurances. Une mission nettement renforcée depuis la crise financière. La troisième mission, sur le terrain, c'est le service économique vers les ménages et les PME/TPE... Notre plan de transformation de la Banque en cours correspond à une efficacité accrue mais aucunement à un recul des services rendus ».

Un des services importants, justement, est la gestion des dossiers de surendettement.

Quelle est la situation ?

« Au plan national, nous avons traité l'an dernier 217 000 dossiers, avec une petite tendance à la baisse par rapport à 2014 (- 5,9 %), ce qui est une bonne nouvelle. En Normandie, 15 200 familles ont été accompagnées, soit une baisse de 3,7 % par rapport à 2014. La première explication est liée aux effets de la loi Lagarde votée en 2010, qui a permis de réduire certains excès de ce qu'on appelait le crédit renouvelable ».

Avec une augmentation de 4 % des crédits accordés en 2015, pensez-vous que les banques font leur travail ? En Normandie, le président de Région, Hervé Morin, considère que les banques sont frileuses. Quel commentaire cela vous inspire ?

« Globalement, les chiffres sont plutôt bons - bien au-dessus de la moyenne de la zone euro -, avec effectivement 4 % d'augmentation. Et on est proche de ce chiffre en Normandie. Pour autant, un certain nombre d'entreprises - et notamment les TPE - se plaignent de difficultés d'accès au crédit. Comment faciliter les choses ? Il y a, bien sûr, la médiation du crédit. Et j'ai annoncé il y a quelques semaines la création dans chaque département, dans chaque succursale de la Banque de France, d'un correspondant TPE qui pourra les orienter en amont sur les questions de financement, apporter des analyses sur leur secteur. Il animera aussi le réseau des tiers de confiance de la médiation (experts-comptables, organismes consulaires, fédérations professionnelles...) qui peuvent aider les chefs d'entreprise. Ces correspondants seront nommés dans les semaines qui viennent pour être opérationnels dès septembre ».

Ici, dans une région fortement industrielle, la reprise a du mal à se faire sentir malgré quelques bonnes nouvelles dans l'automobile, l'aéronautique... Quelle est votre vision des mois à venir ? À quelle croissance peut-on s'attendre ?

« 2015 a été une meilleure année avec 1,1 % de croissance, alors qu'on avait eu 0,2 % seulement en 2014. On peut espérer pour 2016 une croissance légèrement supérieure à 2015, malgré nombre d'incertitudes extérieures : la baisse de la croissance en Chine, le prix du pétrole très bas, la situation d'un certain nombre de pays émergents producteurs de pétrole, une interrogation sur la croissance américaine. Quand on regarde la zone euro, le premier moteur de la croissance est la demande intérieure qui paraît relativement solide. Mais cette croissance résiliente n'est pas pour autant suffisante. Notre vrai défi, à nous Français, c'est d'amplifier cette croissance en accélérant les réformes ».

L'actualité gouvernementale liée à la réforme du droit du travail, du coût du travail, va donc dans le bon sens ?

« Il va y avoir un débat légitime. En tout cas, la direction, l'esprit des réformes, j'y adhère... La meilleure protection contre les incertitudes extérieures, c'est l'accélération des réformes en France. Trop de Français, chômeurs, jeunes, entrepreneurs..., se trouvent en situation d'insécurité économique. Il faut qu'on puisse y répondre en réalisant les réformes nécessaires qui leur permettront d'avancer et de réaliser leurs projets. La réforme, ce n'est pas une notion abstraite, technocratique. C'est la façon de donner à chacun une meilleure chance économique. Trois exemples très concrets : l'apprentissage massif, les simplifications administratives, à commencer par le droit du travail, le développement de l'entrepreneuriat ».

Pourquoi avons-nous toujours un train de retard par rapport à nos voisins européens ?

« Envisager les choses de façon très pragmatique, c'est porter un regard sur l'expérience des pays autour de nous : l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne... Regardons ce qui marche chez nos voisins pour amplifier la croissance et l'emploi. Il y a, dans ces pays, des solutions qui ont fonctionné et qui sont totalement compatibles avec le modèle social européen. La France accuse un retard, certes, mais que nous pouvons rattraper. La conviction qui doit tous nous animer, c'est que nous n'avons pas le temps d'attendre. L'Italie a adopté l'an dernier le « Jobs Act » qui a consisté à réformer les contrats de travail, en rapprochant CDD et CDI. C'est un exemple intéressant, parmi d'autres ».

Qu'est ce qui marche plutôt bien en France selon vous ?

« Il y a heureusement des choses qui vont dans le bon sens : le Pacte de responsabilité, même s'il faut aller plus loin dans les signatures d'accord de branche ; le CICE (Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi)... Ces progrès sont favorables à la compétitivité française. Il y a aujourd'hui des conditions plus favorables à l'investissement et les chefs d'entreprise doivent eux aussi participer à la mobilisation générale ».

Quelle est votre espérance pour le pays ?

« La France a énormément d'atouts : sa démographie, une qualification de la main-d'œuvre reconnue dans le monde entier et qui permet d'attirer un certain nombre d'investissements étrangers, une main-d'œuvre extrêmement productive. Mais nous manquons de confiance en nous-mêmes. Mon espérance, c'est que nous nous mobilisions, chacun et ensemble, dans la lutte contre le chômage, en regardant ce qui marche chez nos voisins européens. La meilleure protection contre les incertitudes, c'est l'accélération des réformes en France ».

Propos recueillis par Marc Braun.